

Département de la Loire  
Canton de Charlieu  
Commune de PRADINES

***EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL***

Nombre de conseillers :

En exercice : 15  
Présents : 09  
Votants : 12

L'an deux mille vingt-trois, le trente-et-un Octobre , les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués par Monsieur le Maire se sont réunis sous la présidence de Monsieur Charles BRUN, Maire.

Etaient présents : MONDIERE Hubert, PIVOT Laurent, HETSCH Jean-Marc, Sylvie DENIS, LACOUR Danielle, FESSY Véronique, RIVIERE Mickaël, SEIGNERET Ludivine.

Absents ayant donné bon pour pouvoir : Magali BOULLIER ( à Danielle LACOUR) ; Patrick LARRAY ( à Véronique FESSY) ; Jean-Marc SCHIMITZ ( à Jean-Marc HETSCH)

Absent : Maxime GARDON, AUPERT Mickaël, Mickaël GOUJON.

Quorum : atteint

Secrétaire de séance : Jean-Marc HETSCH.

Date d'envoi de la convocation : 26 Octobre 2023.

---

**SUBVENTION POUR LA CRÉATION D'UNE ÉCOLE DE PÉTANQUE « Val de Rhins »**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de subvention, faite par l'école de pétanque « Val de Rhins » afin de financer la création d'une école de pétanque dont la formation serait orientée vers les jeunes joueurs.

Monsieur le Maire propose d'octroyer une subvention de 800 € pour soutenir la création de cette école de pétanque.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 7 voix « pour » et 5 abstentions, accepte de verser une subvention de 800 € à l'école de pétanque « Val de Rhins » pour financer la création d'une école de pétanque.

Fait et Délibéré à Pradines, le 31 Octobre 2023.

Le secrétaire de séance,  
Jean-Marc HETSCH

Le Maire,  
Charles BRUN